

FSCE- OSC 2 Mise à jour de la planification du plaidoyer pour la reconstitution

La période 2017-2018 présente à la société civile des opportunités majeures d'obtenir des engagements financiers de la part des gouvernements et des organes internationaux. Le financement de l'éducation est bien plus faible que ce qu'il doit être : à moins de voir un changement radical du financement de l'éducation, nous aurons un retard d'au moins 50 ans avant de parvenir à une éducation inclusive de qualité pour tous d'ici 2030.

Une **nouvelle Campagne Mondiale de Financement de l'Éducation a été lancée par la CME**. Celle-ci a trois principales composantes :

1. ressources nationales accrues
2. contributions bilatérales et multilatérales accrues
3. action mondiale sur la réforme fiscale et la justice.

La **troisième reconstitution du Partenariat Mondial pour l'Éducation** à venir (pour en savoir plus sur le processus et la conférence, cliquez [ici](#)) en particulier **offre un moment très important et stratégique pour obtenir des avancées en matière de financement de l'éducation**.

Le troisième processus de reconstitution du PME vise à obtenir de nouvelles ressources et de nouveaux engagements pour le financement de l'éducation de la part des Partenaires des Pays en Développement et des donateurs; la note finale sera donnée lors de la conférence des donateurs fin 2017, où les représentants des donateurs et de tous les pays en voie de développement qui font partie du Partenariat Mondial devront être présents et prendre un engagement publiquement au sujet du financement de l'éducation à partir de 2018-2020. La reconstitution vise à renforcer des engagements importants par rapport à l'éducation de la part des Partenaires des Pays en Développement et bailleurs de fonds.

La CME a élaboré un plan plus directement axé sur la reconstitution du PME liée à l'obtention d'engagements financiers nationaux de la part des « Partenaires des Pays en Développement (DCP) » du PME. Ceci a des liens étroits avec les pays du programme FSCE, ainsi qu'avec le groupe des OCS2 (organisations de la société civile du sud) et est par conséquent appelé le **Plan de Plaidoyer du FSCE-OSC2 Pour la Reconstitution**. Ce Plan de Plaidoyer du FSCE-OSC2 Pour la Reconstitution définit les plans et les activités entre aujourd'hui et la conférence de reconstitution fin 2017.

Notre plaidoyer du FSCE-OSC2 pour la reconstitution vise fermement à veiller à ce que autant de Partenaires des Pays en Développement du PME que possible prennent des engagements audacieux et crédibles. Le plan définit l'objectif explicite et le **but global** consistant à **veiller à ce qu'au moins¹ 35 gouvernements des pays à faibles revenus et à revenus faibles à moyens prennent des engagements plus conséquents et meilleurs en matière de financement de l'éducation** devant leurs citoyens en 2017-2018, en appliquant les politiques ou la législation pour satisfaire une ou plusieurs demandes de financement national de la CME (voir l'encadré 1).

¹Nous visons à influencer l'ensemble des 65 pays en voie de développement partenaires du PME, mais nous sommes fixés un objectif à la fois ambitieux et réaliste.

Il est convenu que les OSC du Sud et **chaque coalition nationale élabore des objectifs nationaux et des objectifs de financement plus spécifiques au contexte**, afin de refléter ce qui est possible dans leur contexte politique. Les indicateurs ci-dessous reflètent la vision de la campagne, selon le financement nécessaire pour satisfaire l'ODD4 d'ici 2030.

Encadré 1. Demandes de financement national

- Prendre des engagements évalués et crédibles pour **augmenter les dépenses en matière d'éducation de façon à ce qu'elles représentent environ 20 %** des dépenses gouvernementales totales pour l'éducation d'ici 2020, soit 6 % du PIB.
- **Élargir leurs bases d'imposition de façon progressive** pour arriver à au moins 20 % d'impôts par rapport au PIB (par exemple en mettant fin aux incitations fiscales nocives, en luttant contre l'évitement, en augmentant les nouveaux impôts spéciaux, en réformant les taxes régressives, en favorisant les réformes du système et renforçant les systèmes fiscaux).
- **Prioriser l'attribution et les dépenses sensibles**² des ressources de l'éducation de façon à favoriser l'équité et à aider les groupes les plus marginalisés (notamment grâce à une budgétisation visant à faire évoluer favorablement les inégalités de genre).
- Assurer une **référence d'engagement solide et améliorer les données** sur le financement de l'éducation, et fournir des rapports annuels sur l'évolution par rapport à l'engagement.³
- **S'engager à permettre un contrôle accru** des dépenses pour l'éducation en rendant les budgets de l'éducation plus ouverts et transparents, en permettant aux acteurs de la société civile d'assurer le suivi des budgets et de contrôler les dépenses et la performance, mettant ainsi à mal la mauvaise utilisation et exposant la corruption.

La note récemment lancée par la **CME intitulée « Augmenter le Financement Mondial de l'Éducation : Engagements Courageux et Crédibles à Réaliser un Changement Durable »** donne plus de détails sur les demandes spécifiques faites par les Partenaires des Pays en Développement autour de la reconstitution du Partenariat Mondial pour l'Éducation.

Ceci est un appel à tous les DCP à adopter quatre moyens d'améliorer les promesses de dépenses au PME par rapport à la session précédente de 2014. Les engagements doivent être :

1. **Ambitieux.** Les pays doivent prendre des engagements en termes de dépenses afin d'augmenter la part du PIB et des budgets nationaux consacrée à l'éducation.
2. **Clairs.** Les chiffres doivent être clairement référencés par les gouvernements et être conformes aux documents de planification nationaux.
3. **Officiels.** Les chiffres des engagements cités par les gouvernements doivent être officiels, avoir été signés par le gouvernement dans le cadre d'un processus de planification convenu.
4. **Ouverts au contrôle.** Les engagements doivent promouvoir le contrôle par les parlementaires et le public sur l'évolution des dépenses en matière d'éducation et promouvoir la responsabilité.
5. **Finançables.** Les gouvernements doivent indiquer d'où viennent les ressources supplémentaires, surtout de l'augmentation des recettes fiscales.

Un exemplaire de ce rapport est joint à cette note.

²Nous reconnaissons que dans de nombreux contextes, il faut de toute urgence réformer ou reconstruire les capacités de gestion des finances publiques afin de veiller à ce que les fonds soient effectivement attribués et utilisés.

³À soumettre au PME via le ministère des finances/de l'éducation et via le groupe d'éducation local.

Nous prévoyons d'utiliser divers événements régionaux avant la conférence de reconstitution 2017 pour influencer la fixation d'engagements des DCP.

Toutes les coalitions devront également s'engager auprès de leurs gouvernements nationaux à organiser une « réunion d'engagement » ou une table ronde, à laquelle les OSC rencontreront des représentants du gouvernement pour définir leurs demandes à leur gouvernement.

Nous cherchons également à obtenir des **gouvernements « champions de l'engagement »**, qui prendront de façon précoce des engagements courageux, audacieux et crédibles. Nous cherchons à collaborer avec des pays clés pour les aider dans ce travail.

Dans le prochain résumé mensuel des OSC2, nous enverrons d'autres informations sur les plans de certains pays et certaines régions.